


ANNEXE I

FORMULAIRES DE DÉCLARATION D'UN AVANTAGE REÇU OU ACCEPTÉ

(Article 29)

FORMULAIRE N° 1 — DON, MARQUE D'HOSPITALITÉ OU AVANTAGE VALANT PLUS DE 100 \$

Nom de la ou du membre du Conseil		Pascale Albernhe-Lahaie	
Déclaration à la greffière ou au greffier <i>Je déclare avoir reçu le don, la marque d'hospitalité ou l'avantage, d'une valeur de plus de 100 \$, décrit ci-dessous :</i>			
1. Nom de la donatrice ou du donateur		2. Date	
Danse Encore		17 décembre 2023	
3. Description du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage			
2 billets pour Casse-Noisette			
4. Circonstances de la réception du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage			
En tant que conseillère municipale			
Signature de la ou du membre du Conseil		Date de la déclaration	
		19 décembre 2023	

FORMULAIRE N° 2 — DONS, MARQUES D'HOSPITALITÉ OU AVANTAGES TOTALISANT PLUS DE 100 \$

Nom du membre du Conseil			
DÉCLARATION À LA GREFFIÈRE OU AU GREFFIER <i>Je déclare avoir reçu, de la même personne, à l'intérieur d'une période de six mois, les dons, les marques d'hospitalité ou les avantages décrits ci-dessous, lesquels totalisent une valeur de plus de 100 \$:</i>			
1. Nom de la donatrice ou du donateur		2. Période couverte	
		Du au	
3. Description des dons, des marques d'hospitalité ou des avantages			
4. Circonstances de la réception des dons, des marques d'hospitalité ou des avantages			
Signature de la ou du membre du Conseil		Date de la déclaration	